

Coalition pour un système de santé résilient



Élaborer des systèmes de soins de santé résilients

En ce début de mandat du gouvernement du Canada, la Coalition pour un système de santé résilient s'est permis de rédiger une lettre de proposition de mandat conjoint dans le but d'amorcer une discussion de politique intergouvernementale vitale.

Nous espérons que cette lettre adressée à la ministre de la Santé et au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie sera une source d'inspiration pour le premier ministre, Justin Trudeau, alors qu'il détermine l'orientation stratégique de son nouveau gouvernement.

Cette lettre, qui commence sur la prochaine page, témoigne du fait que la Coalition pour un système de santé résilient croit à l'existence d'un lien fondamental entre la santé de la population et la santé économique et présente ses deux principaux objectifs politiques : (1) Optimiser le recours aux données sur les soins de santé pour permettre la prise de décisions plus éclairées dans le domaine de la santé. (2) Étendre et accélérer l'accès aux technologies novatrices en santé, qu'il s'agisse de vaccins, d'outils diagnostiques, de traitements ou de dispositifs médicaux.

Notre souhait est que cette lettre donne lieu à une nouvelle ère dans l'élaboration inclusive de politiques tirant parti des forces des représentants de l'industrie, du milieu de la recherche et des groupes de patients à l'échelle des secteurs public et privé et du secteur à but non lucratif de la santé.

Le 28 octobre 2021

Cher Monsieur Duclos et Monsieur Champagne,

Merci d'avoir accepté de servir les Canadiens à titre de ministre de la santé et de ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, respectivement.

Le 20 septembre 2021, les Canadiens ont fait un choix collectif concernant l'avenir de ce grand pays, un choix qui témoigne de leur profond optimisme concernant l'issue de la période difficile que nous traversons actuellement et les perspectives incroyables qui s'offrent à nous.

Il est impossible d'articuler un mandat pour cette nouvelle ère sans prendre le temps de réfléchir à l'élément qui définit celle à laquelle elle succède.

La COVID-19 a eu un effet dévastateur et de vastes répercussions sur le pays. En plus des nombreux cas de maladie et des nombreux décès parmi nos concitoyens, la COVID-19 a perturbé et affaibli les systèmes de santé du pays en forçant la réorganisation du temps et la réaffectation de l'énergie, du personnel et des fonds pour gérer ce que nous espérons être la seule pandémie de ce siècle. Partout au pays, les travailleurs de première ligne ont assuré la prestation continue et efficace de soins exceptionnels empreints de compassion. Nous leur devons une fière chandelle pour le rôle qu'ils ont joué dans la lutte contre la pandémie et pour leur courage.

Tout au long de la pandémie, les dirigeants de vos deux ministères ont collaboré à la mise en œuvre de plusieurs projets d'importance capitale pour le pays, entre autres en adoptant la réglementation nécessaire pour accélérer l'accès aux vaccins et aux traitements contre le coronavirus, en investissant dans le travail de chercheurs canadiens de calibre mondial et en augmentant la capacité du secteur de la biofabrication grâce à un investissement massif. Cette collaboration est mise au premier plan dans la récente *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie* et symbolisée par la paternité conjointe du document du même nom.

Les mots que vous avez choisis pour présenter la Stratégie sont aussi criants de vérité qu'au moment où ils ont été écrits : « *[N]ous avons encore beaucoup de travail à faire pour nous assurer que les Canadiens restent protégés contre les futures*

menaces pour la santé. Nous savons que nous devons rebâtir notre secteur de la biofabrication et soutenir les scientifiques innovateurs de calibre mondial qui trouvent des solutions canadiennes aux défis internationaux. »

Par le passé, ces deux objectifs connexes, c'est-à-dire protéger la santé des Canadiens et protéger la santé de l'économie de leur pays, ont été perçus comme indépendants l'un de l'autre (dans le meilleur des cas), voire contradictoires (dans le pire des cas). La première et la plus importante de mes demandes est que vous abandonniez le travail en vase clos en collaborant pour que les Canadiens puissent voir la santé et l'économie comme des alliées et non comme des entités incompatibles.

Ensuite, je vous demanderais de vous assurer que le Canada ne retourne pas tout simplement au statu quo de l'avant-pandémie, mais qu'il bâtisse plutôt un écosystème caractérisé par des liens plus solides entre les soins de santé et les sciences de la vie; un écosystème résilient, axé sur les patients et intrinsèque à la reprise économique.

Enfin, je vous demanderais de tout mettre en œuvre pour viser l'équité en santé dans le cadre de votre travail pour mieux répondre aux besoins particuliers des communautés marginalisées d'un bout à l'autre du pays, surtout les difficultés complexes et interreliées des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

Accroître la résilience des systèmes de santé canadiens

Afin de vous investir de l'autorité nécessaire pour réaliser cette mission essentielle, je vous confie la tâche de déterminer l'ordre de priorité des objectifs et des recommandations formulés dans une **lettre de mandat conjoint**. Tout au long du mandat de ce nouveau gouvernement, il sera impératif que vous collaboriez, entre autres avec vos partenaires du cabinet et vos homologues provinciaux et territoriaux, pour améliorer la capacité des systèmes de santé canadiens à relever les défis de l'avenir, consolider les liens de ces systèmes avec l'écosystème pancanadien des sciences de la vie et leur permettre d'être assez souples et ouverts pour intégrer de nouvelles solutions proposées par un vaste éventail de collaborateurs.

Cette tâche n'est ni simple ni facile. Pour cette raison, je vous invite à concentrer vos efforts conjoints sur l'atteinte de deux objectifs politiques que je considère comme essentiels à l'amélioration des soins offerts aux patients et des résultats en

matière de santé : **(1) Favoriser l'accès des patients aux nouvelles technologies novatrices. (2) Optimiser le recours aux données sur la santé pour permettre la prise de décisions plus éclairées dans le domaine des soins de santé.**

Pour y arriver, vous devrez assurer l'avancement des cinq objectifs critiques ci-dessous.

- I. **Garantir l'accès équitable à une vaste gamme de vaccins et de traitements connexes essentiels.** La pandémie de COVID-19 nous a appris que le Canada doit se doter d'un organisme d'évaluation de vaccins qui formule des recommandations fondées sur des données probantes de façon claire, cohérente et percutante en plus de financer adéquatement cet organisme pour ouvrir massivement l'accès à une panoplie de vaccins pour l'immunisation courante et urgente. Vous devrez collaborer avec vos homologues provinciaux et territoriaux pour les aider à créer l'infrastructure qui permettra à ces vaccins et à la nouvelle vague de traitements contre la COVID-19 de devenir la pierre angulaire des services de santé publique améliorés.
- II. **Pallier les lacunes de plus en plus importantes en matière de recherche en santé.** La pandémie a révélé le calibre exceptionnel d'un très grand nombre de chercheurs et de centres de recherche canadiens, mais elle a également souligné la nécessité d'offrir à ces éléments d'excellence, de même qu'à leurs partenaires du secteur des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, de meilleures ressources pour pallier les lacunes en recherche, qui ont pris de l'importance depuis deux ans. Qu'il s'agisse d'accélérer le passage de la recherche à la commercialisation, d'entraîner de nouveaux investissements dans les études cliniques ou de mieux évaluer les expériences et les résultats des patients et des citoyens, notre pays a besoin de notre attention et de nos fonds pour saisir les occasions qui se présentent dans le domaine de la recherche.
- III. **Développer la Stratégie pancanadienne de données sur la santé.** Je vous enjoins de travailler en collaboration particulièrement étroite avec vos partenaires provinciaux et territoriaux pour veiller à ce que les données sur la santé soient normalisées et soient recueillies, anonymisées, analysées et échangées de façon sécuritaire, efficace et constante pour renforcer le lien entre les traitements biomédicaux et les résultats des

patients. Ce travail sera amorcé dans l'appareil fédéral, où trop de ministères et d'organismes, de Statistique Canada à l'Institut canadien d'information sur la santé, recueillent encore chacun de leur côté et sans se consulter des données spécialisées dans un but précis.

- IV. **Réduire le délai d'accès des patients aux innovations.** Vous devrez collaborer pour créer un régime de réglementation coordonné et synchronisé qui permettra de réduire le délai entre le moment de la soumission d'un nouveau médicament, vaccin ou dispositif médical à Santé Canada et celui où il devient accessible aux patients et aux cliniciens. Il sera particulièrement important de prioriser la détermination et la mise en œuvre de modèles qui accélèrent l'accès aux nouvelles technologies du domaine de la santé partout au pays pour que tous les Canadiens aient accès aux traitements dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin.

- V. **Faire en sorte que les Canadiens aient un accès de classe mondiale à l'éventail toujours plus vaste de technologies du domaine de la génomique et autres technologies révolutionnaires facilitant la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies.** Vous devrez collaborer pour assurer le financement durable et équitable pour les provinces and territoires pour élargir l'accès aux traitements novateurs et des outils diagnostics qui les accompagnent. Si l'accès aux outils et aux technologies n'est pas amélioré et accéléré, le Canada ne pourra pas profiter des percées du domaine incroyablement prometteur de la médecine de précision et du lien qu'elle entretient avec les soins personnalisés.

Ensemble, ces cinq vecteurs du progrès incarneront aux yeux des Canadiens la résolution ferme de leur gouvernement à créer des systèmes de santé plus résilients à l'échelle de leur magnifique pays et à permettre à des Canadiens en bonne santé d'être les moteurs et les bénéficiaires d'une économie en bonne santé.

Engagement à l'égard de l'atteinte des objectifs et du suivi des réussites

Les cinq principes ci-dessus sont aussi ambitieux qu'essentiels. Je comprends que vous ne pourrez pas accomplir la tâche seuls. Par conséquent, je vous confie la responsabilité de former un **groupe de stratégies en matière de santé et de**

sciences biologiques. Donnant corps à la table de stratégie – les sciences biologiques et la santé, ce groupe proposera un plan opérationnel aux Canadiens d'ici le 31 mars 2022 qui expliquera ce qui sera fait, par qui ce sera fait et comment, pour atteindre ces objectifs. Ce groupe, que vous dirigerez ensemble à titre de coprésidents, et qui réunira des acteurs importants du monde de la science et de la recherche, de l'industrie, de groupes de patients et d'organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, sera appuyé par son propre secrétariat puisant son expertise un peu partout dans le gouvernement.

En conclusion, je souhaite réitérer qu'en vertu de cette lettre de mandat conjoint, le gouvernement fédéral s'engage auprès des Canadiens à travailler de manière diligente et constante pour accroître la résilience des systèmes de santé du pays en partenariat avec les provinces, les territoires et les représentants des groupes de défense des droits des patients et ceux du domaine de la recherche, du milieu de la commercialisation et de l'industrie. La résilience du système de santé est un objectif trop important pour que quiconque tente de l'atteindre seul.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre et Madame la Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le premier ministre